

## RÔLES DES ACTEURS ET COMITÉS DE LA TDSBL

### ACTEURS

Organisations dont les actions contribuent aux enjeux de développement social de la Basse-Lièvre.

- ➔ Associations de quartier et regroupements de citoyens
- ➔ Corporation de développement communautaire Rond Point
- ➔ Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais
- ➔ Concertations et comités qui agissent sur le territoire de la Basse-Lièvre
- ➔ Coopératives de solidarité
- ➔ Élus du territoire de la Basse-Lièvre
- ➔ Emploi Québec
- ➔ Entreprises d'économie sociale
- ➔ Milieu scolaire (Centre de services scolaires)
- ➔ MRC de Papineau
- ➔ MRC des Collines
- ➔ Office d'habitation de l'Outaouais
- ➔ Organismes communautaires
- ➔ Partenaires économiques
- ➔ Ville de Gatineau

### RÔLE DES ACTEURS

- ➔ Contribuer avec leurs expertises (vécues et statistiques) aux enjeux vécus sur le territoire.
- ➔ S'intégrer au plan stratégique de la TDSBL.
- ➔ Informer la TDSBL et se tenir informés des initiatives en cours en lien avec les enjeux travaillés de façon concertée.
- ➔ Nommer les représentants au comité de coordination selon la structure adoptée par celle-ci.
- ➔ Prioriser des pistes d'actions structurantes.
- ➔ Soutenir et appuyer des projets conformes aux priorités du milieu.
- ➔ Initier, au besoin, des concertations et/ou des comités thématiques en fonction des enjeux qui émergent.
- ➔ Ajuster, sous la recommandation du comité de coordination de la TDSBL, la composition de celle-ci afin de favoriser l'actualisation du plan stratégique.

### PROCESSUS DÉCISIONNEL

- ➔ La TDSBL s'engage à travailler dans un processus démocratique visant une approche consensuelle pour faciliter la prise de décision.
- ➔ La TDSBL s'assure de l'engagement et de l'appui des acteurs.
- ➔ La TDSBL doit tenir compte de ce qui se fait déjà dans le milieu et respecter le rythme des organismes.

### DÉFINITIONS

#### \* Développement social

« [...] l'ensemble des éléments qui concourent au développement et à la participation des individus à la vie collective. En ce sens, le développement social vise l'inclusion de tous les citoyens et la valorisation de l'apport de tous et de toutes au développement de la ville. Le développement social passe par le renforcement des communautés de vie propices à l'éducation, à l'insertion sociale, à la solidarité, à la sécurité et à la participation. Si le développement social vise l'ensemble des individus et des communautés, il prend en compte, dans une perspective d'équité, les besoins des citoyens qui, à une étape ou l'autre de leur vie, sont confrontés à des difficultés particulières limitant leur participation » (Ville de Gatineau, 2009, p. 15).

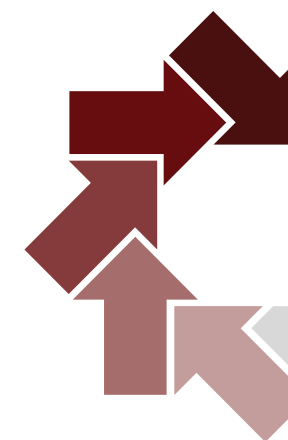
#### \* Développement des communautés

« ... Le développement des communautés est une forme d'action collective structurée sur un territoire donné qui, par la participation démocratique des citoyens et des acteurs sociaux, cible des enjeux collectifs reliés aux conditions et à la qualité de vie » (Bourque, 2008, p.42)

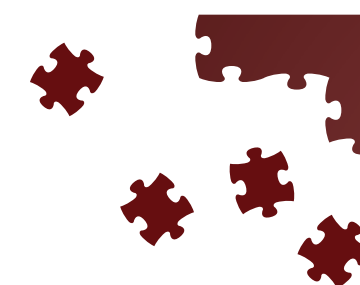
#### \* Notion de territoire vécu

« [...] le concept de territoire vécu relève selon nous de l'attachement identitaire des acteurs à leur territoire. Le territoire vécu repose ainsi sur une conscience d'identité locale. Contrairement à la marchandisation et à la bureaucratisation des rapports sociaux, le monde vécu fait appel à une construction symbolique du rapport à soi et aux autres (comme individu, organisme ou institution) enracinée dans un espace local. Autour de la mise en oeuvre de projets locaux, les acteurs, ensemble, donnent sens au territoire, ils l'investissent d'une territorialité. » (Caillouette, J., Boyer, G., Dallaire, N., Garon, S., 2007)

57, chemin Montréal Est,  
Gatineau (Québec) J8M 1K3  
tabledelalievre@gmail.com



## Table de développement social de la Basse-Lièvre



### CADRE DE CONCERTATION

Adopté le 12 décembre 2019

Le cadre de concertation a pour objectif de définir, la mission, les principes directeurs et le mode de fonctionnement qui sous-tendent les actions concertées pour un développement social durable sur le territoire de la Basse-Lièvre.

La TDSBL existe par vous et pour vous. C'est un outil de concertation, de mobilisation et de communication à votre disposition.

**tdsbl.ca**

LES ACTEURS SONT AU COEUR DES ACTIONS DE LA TDSBL.

Ils participent par leur engagement et leur expertise, à la coordination de la Table et aux différents comités de concertation. La coordination est un support pour faciliter la gestion, l'animation et favoriser la mobilisation des acteurs de la TDSBL tout en respectant leur autonomie.

## QU'EST-CE QUE LA TDSBL

### MISSION

La TDSBL est un mécanisme de mobilisation, d'échange, d'analyse et d'actions structurées qui agissent comme levier du développement social\* et durable en favorisant ainsi la qualité de vie des citoyens de la Basse-Lièvre.

### TERRITOIRE

Le territoire ciblé par la Table de développement social de la Basse-Lièvre est celui du territoire vécu\* par sa communauté.

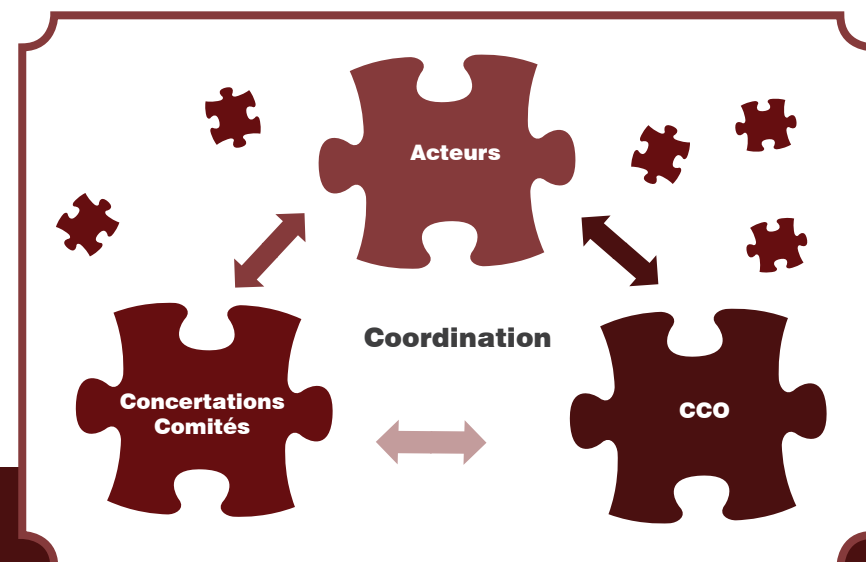
- ➔ Secteur Est de la Ville de Gatineau : Buckingham et Masson-Angers
- ➔ Secteur Ouest de la MRC Papineau : Val des Bois, Bowman, Mayo, Mulgrave et Derry
- ➔ Secteur Est de la MRC des Collines de l'Outaouais : Notre-Dame de la Salette, L'Ange-Gardien

### BUTS ET OBJECTIFS

- ➔ Canaliser les forces du milieu.
- ➔ Inclure l'ensemble des acteurs du milieu dont les actions contribuent aux enjeux de développement social de la Basse-Lièvre. (Section 5)
- ➔ Tenir compte des enjeux priorités par les concertations et/ou comités qui agissent sur le territoire de la Basse-Lièvre.
- ➔ Être l'instance décisionnelle pour les orientations et les priorités du plan stratégique.

### PRINCIPES DIRECTEURS

- ➔ Développement durable et local
- ➔ Concertation et mobilisation
- ➔ Rapports égalitaires
- ➔ Développement du sentiment d'appartenance
- ➔ Inclusion et égalité sociale/ lutte à la pauvreté
- ➔ Saines habitudes de vie
- ➔ Respect des acteurs et de la mission des organismes du milieu
- ➔ Éviter l'hyperconcertation
- ➔ Pouvoir d'agir individuel et collectif



## COMITÉ DE COORDINATION

### MANDAT

- ➔ Convoquer un minimum de deux mobilisations de la TDSBL par année pour faire le point sur les enjeux et convenir des priorités d'actions.
- ➔ Faire la promotion des actions de chaque concertation et/ou comité.
- ➔ S'assurer que les nouveaux enjeux (programmes) s'actualisent dans les concertations existantes.
- ➔ Proposer, s'il y a lieu, la création de nouvelle(s) concertation(s).
- ➔ Favoriser le développement d'une vision commune entre les concertations et les comités existants dans le but d'éviter le dédoublement des actions.
- ➔ Assurer le soutien et la supervision de la personne responsable de la coordination de la TDSBL.
- ➔ Assurer la gouvernance de la TDSBL.

### COMPOSITION DU COMITÉ

- ➔ Un représentant par concertation et/ou comité du territoire de la Basse-Lièvre.
- ➔ La direction de la Corporation de Développement Communautaire Rond Point.
- ➔ Un organisateur communautaire et un gestionnaire de la santé publique du Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais.
- ➔ Un agent de développement des communautés de la Ville de Gatineau.
- ➔ Un agent de développement communautaire de l'Office d'habitation de l'Outaouais.
- ➔ Un ou des représentant (s) nommé(s) par les acteurs selon la recommandation du comité de coordination.

### QUORUM DU CCO

Pour tenir une rencontre du comité de coordination, la présence de 50% des membres est requise.

### COMITÉS DE TRAVAIL DU CCO

Le comité de coordination peut, au besoin, former des comités de travail afin d'assurer le bon fonctionnement de la TDSBL. Par exemple : La gouvernance, la communication, la planification stratégique, les ressources humaines

### MANDAT DU COORDONNATEUR

Le mandat principal du coordonnateur est de soutenir le comité de coordination dans la mise en oeuvre et le suivi du plan stratégique selon ses trois grandes orientations :

- ➔ Assurer le bon fonctionnement de la TDSBL.
- ➔ Assurer une communication et une représentation efficace entre les acteurs, la communauté et les diverses instances de concertation locales, territoriales et régionales.
- ➔ Favoriser et soutenir les actions concertées et projets du milieu en lien avec les enjeux de la TDSBL.

### CONCERTATIONS ET COMITÉS

Les concertations et comités contribuent à soutenir des actions structurantes pour les communautés du territoire de la Basse-Lièvre et viennent répondre aux enjeux de la TDSBL.

SECTEURS D'INTERVENTION DES COMITÉS  
Les comités de travail sont formés en relation avec les enjeux identifiés par les acteurs (Par exemple : Sécurité Alimentaire, persévérance scolaire, transport, développement des communautés).

## RÔLE SOUHAITÉ DES CONCERTATIONS ET COMITÉS

Contribuer au développement d'une vision transversale du développement social en vue d'arrimer les diverses actions des acteurs qui agissent sur des thématiques et des enjeux variés. Utiliser la TDSBL pour faire circuler l'information concernant leurs orientations, leurs actions et leurs enjeux en vue de contribuer à l'analyse des besoins du milieu en lien avec leur mission / mandat.

### MOBILISATIONS

L'ensemble des acteurs sont invités à se réunir 2 à 3 fois par année afin d'actualiser la mission de la TDSBL.

La structure des rencontres est la suivante :

- ➔ Parole aux acteurs (présentations, échanges, réseautage)
- ➔ Mise à jour du fonctionnement de la TDSBL (comités de travail)
- ➔ Suivi des démarches concertées (comités, concertations)
- ➔ Présentations, conférences, atelier de réflexion sur des thématiques et des enjeux ciblés.

## MÉCANISMES D'APPUI ET DE SOUTIEN DE LA TDSBL

UN DES OBJECTIFS IMPORTANT DE LA TDSBL EST D'ENCOURAGER ET DE SOUTENIR LE MILIEU DANS DES INITIATIVES ET DES PROJETS.

### Donner de l'information

Un acteur qui désire informer le milieu d'une activité, d'un projet, d'un enjeu ou d'une problématique peut le faire lors des journées de mobilisation et via les outils de communications de la TDSBL.

### Présenter une demande d'appui/soutien pour une initiative ou un projet

Tous les acteurs de la TDSBL peuvent présenter des projets ou des initiatives qui contribuent aux enjeux de développement social de la Basse-Lièvre.

### PROCÉDURES DE DEMANDE DE SOUTIEN :

- ➔ Envoi de la description du projet à la coordination au moins 30 jours avant la prochaine mobilisation.
- ➔ Pré-analyse des demandes par le comité de coordination.
- ➔ Validation en mobilisation (présentation intégrée au cahier du participant)  
OU Si les délais sont trop serrés :
- ➔ Le Comité de Coordination pourra accorder son appui aux projets ou initiatives correspondant aux enjeux de développement social convenu par les acteurs de la Table. S'il le juge nécessaire le Comité pourra diffuser et valider l'appui par courriel.

### ACCOMPAGNEMENT D'UNE DÉMARCHÉ CITOYENNE :

Si un citoyen ou une instance externe aux acteurs du milieu veut présenter une demande d'appui pour un projet ou une initiative. À ce moment, le citoyen ou l'instance externe (clubs sociaux, regroupement, entreprises, autres) doit être soutenu dans sa démarche par un acteur de la TDSBL, par une concertation ou par un comité existant. Cet acteur amorce la procédure avec le comité de coordination.

ACTEURS  
Organisations sociales, communautaires, économiques, environnementales, scolaires, de santé, et autres dont les actions contribuent au développement de la communauté\* de la Basse-Lièvre.